LA GESTION DE CRISE

"CAPITAL HUMAIN"

1 Définition générale

1. Une crise suppose une situation atypique, conflictuelle ou de rupture qui nécessite des moyens humains et matériels pour résoudre l'instabilité économique, humaine, matérielle, etc. qui en découle. La résolution d'une crise nécessite une prise de décision et une action coordonnée pour rétablir les équilibres et une dynamique positive.
2. La gestion de crise est l'ensemble des modes d'organisation, des techniques et des moyens qui permettent à une entité sociale de se préparer et de faire face à la survenance d'une crise puis de tirer les enseignements de l'évènement pour améliorer les procédures et les structures dans une vision prospective et sereine.

2 Points d'action dans la résolution de crise

1. (Anticiper)
2. Viser l'objectif, la finalité
3. Quantifier les enjeux
4. Etre dans "l'arène"
   - 4.1 la crise
   - 4.2 les acteurs
   - 4.3 l'entreprise
5. Climat - Empathie - Ecoute
   - 5.1 Faire preuve de neutralité
   - 5.2 Ethique
6. Prendre du recul. Voir global
7. Process et gestion du temps dans la résolution de la crise

Gérer la base de la crise
Prendre du recul
Ne surtout pas être coach

cohérence d'ensemble

3 Résolution de crise ?

1. Interne dans l'entreprise
   - 1.1 Meilleure connaissance du sujet
   - 1.2 "Mentoring" / peer to peer coaching
   - 1.3 Crédibilité
2. Intervenant Tiers
   - 2.1 Vision neuve et externe
   - 2.2 Concilier la neutralité et la résolution de la crise
   - 2.3 Pas de nécessité de connaitre pour agir

4 Expériences François Almaleh

- Médiation entre dirigeants
  - formation
  - Thomas Fiutak (US)
- Négociations
- Accompagnateur de créateurs d'entreprise (10 ans)
- Formation sur les conflits entre actionnaires
- Expérience globale (et plusieurs dossiers complexes traités)

Coordonnées : 03 66 72 10 81 - 06 01 99 20 51
ACTIONNAL
270 Bd Clémenceau 59700 Marcq en Baroeul
f.almaleh@actionnal.com

5 Conditions d'intervention

600 € la demie-journée ou
sur la base d'un forfait global par mission